Midi Centre

FEDERATION DES ŒUVRES LAÏQUES DE L'AVEYRON
2 rue Henri Dunant
12 000 RODEZ

La Tour Raynalde
4, Boulevard d'Estourmel
12000 RODEZ

Tél : 05 65 73 71 22
Fax : 05 65 68 59 55

rodez@midi-centre.com

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

41, rue du Village
d'Entreprises - Bâtiment 8
31670 LABEGE

Tél : 05 61 19 03 60
Fax : 05 61 19 03 69

toulouse@midi-centre.com

FEDERATION DES ŒUVRES LAÏQUES
DE L'AVEYRON
2 rue Henri Dunant
12 000 RODEZ

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale de la Fédération des Œuvres Laïques de l'Aveyron,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération des Œuvres Laïques de l'Aveyron relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 19 août 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 19 août 2020 dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de la Fédération. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

RESPONSABILITES DES INSTANCES DIRIGEANTES DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient aux instances dirigeantes de l'association d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elles estiment nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe aux instances dirigeantes d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de dissoudre l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à RODEZ, le 4 septembre 2020

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Cabinet de Conseils Associés MIDI-CENTRE

Claude SERIO, *Associé*

Description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'AVEYRON

BILAN ACTIF

Date de clôture de l'exercice N : 31/12/2019

Date de clôture de l'exercice N-1 : 31/12/2018

ACTIF AU 31/12/2019	2019 BRUT	2019 Amort. et Provis.	2019 NET	2018 NET
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de recherche et développement	28 162,06	27 956,72	205,34	557,34
Concessions, brevets et droits similaires	26 055,40	25 076,65	978,75	238,74
Avances et acomptes	19 109,63		19 109,63	4 159,96
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains et agencements	18 140,81	17 045,15	1 095,66	1 187,57
Constructions et agencements	3 073 605,96	1 776 204,32	1 297 401,64	1 061 373,33
Installations techniques, matériels et outillages	948 878,88	817 423,36	131 455,52	109 902,18
Autres immobilisations corporelles	377 167,37	219 566,42	157 600,95	101 413,37
Immobilisations en cours			0,00	0,00
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations				
Autres titres immobilisés	54 394,00		54 394,00	54 394,00
Prêts	84 718,77		84 718,77	82 363,76
Autres immobilisations financières	645,57		645,57	0,00
TOTAL (I)	**4 630 878,45**	**2 883 272,62**	**1 747 605,83**	**1 415 590,25**
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS				
Stocks matières et fournitures diverses	995,81		995,81	2 494,82
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	189 847,25	41 635,48	148 211,77	342 844,78
Autres créances	17 736,16		17 736,16	42 666,35
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	912 440,38		912 440,38	896 051,39
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	23 417,91		23 417,91	21 971,11
TOTAL (II)	**1 144 437,51**	**41 635,48**	**1 102 802,03**	**1 306 028,45**
TOTAL GENERAL	**5 775 315,96**	**2 924 908,10**	**2 850 407,86**	**2 721 618,70**

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'AVEYRON

BILAN PASSIF

Date de clôture de l'exercice N : 31/12/2019

Date de clôture de l'exercice N-1 : 31/12/2018

PASSIF AU 31/12/2019	2019 NET	2018 NET
Fond de dotation générale	1 218 441,39	1 218 441,39
Fonds de réserves statutaires	173 866,73	173 866,73
Report à nouveau	-221 676,75	-147 775,33
Résultat de l'exercice	200 969,74	-73 901,42
Subventions d'investissement	290 100,98	295 266,82
Provisions règlementées		
TOTAL (I)	**1 661 702,09**	**1 465 898,19**
AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL (II)	**0,00**	**0,00**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	61 561,94	61 561,94
Provisions pour charges	179 522,00	165 682,00
TOTAL (III)	**241 083,94**	**227 243,94**
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	388 156,06	475 647,06
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	262 522,34	269 635,09
Dettes fiscales et sociales	173 387,59	157 148,09
Autres dettes	3 107,22	6 379,84
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	120 448,62	119 666,49
TOTAL (IV)	**947 621,83**	**1 028 476,57**
TOTAL GENERAL	**2 850 407,86**	**2 721 618,70**

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'AVEYRON

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

Date de clôture de l'exercice N : 31/12/2019

Date de clôture de l'exercice N-1 : 31/12/2018

	France	Exportation	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Production vendue biens et services	2 662 795,29		2 662 795,29	2 308 577,44
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	2 662 795,29	0,00	**2 662 795,29**	**2 308 577,44**
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			483 937,30	422 013,44
REPRISES SUR AMORT. et PROVISIONS, TRANSFERTS de CHARGES			146 133,74	134 624,21
AUTRES PRODUITS			128 617,63	129 447,10
TOTAL des PRODUITS d'EXPLOITATION (I)			**3 421 483,96**	**2 994 662,19**
CHARGES D'EXPLOITATION				
ACHATS DE MARCHANDISES				
VARIATION DES STOCKS				
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS			247 332,00	231 592,93
VARIATION DE STOCK			1 499,01	989,49
AUTRES ACHATS et CHARGES EXTERNES			850 957,14	782 837,81
IMPÔTS, TAXES et VERSEMENTS ASSIMILES			115 212,54	81 247,19
SALAIRES et TAXES			1 370 136,82	1 236 781,44
CHARGES SOCIALES			382 108,31	393 386,61
DOTATIONS aux AMORTISSEMENTS sur IMMOBILISATIONS			182 300,32	183 214,62
DOTATIONS aux PROVISIONS sur ACTIF CIRCULANTS			40 901,26	20 196,00
DOTATIONS aux PROVISIONS pour RISQUES et CHARGES			13 840,00	15 399,00
AUTRES CHARGES			158 497,68	157 963,34
TOTAL des CHARGES d'EXPLOITATION (II)			**3 362 785,08**	**3 103 608,43**
RESULTAT d'EXPLOITATION			**58 698,88**	**-108 946,24**
OPERATIONS EN COMMUN				
BENEFICE ATTRIBUE ou PERTE TRANSFEREE (III)				
PERTE SUPPORTEE ou BENEFICE TRANSFERE (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
AUTRES INTERETS et PRODUITS FINANCIERS			2 077,80	4 244,39
REPRISES sur PROVISIONS et TRANSFERTS de CHARGES				
PRODUITS NETS sur CESSIONS de V.M.P.				
TOTAL des PRODUITS FINANCIERS (V)			**2 077,80**	**4 244,39**
CHARGES FINANCIERES				
DOTATIONS FINANCIERES aux AMORTISSEMENTS et PROVISIONS				
INTERETS et CHARGES ASSIMILEES			5 981,32	6 976,70
CHARGES NETTES sur CESSION de V.M.P.				
TOTAL des CHARGES FINANCIERES (VI)			**5 981,32**	**6 976,70**
RESULTAT FINANCIER			**-3 903,52**	**-2 732,31**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			**54 795,36**	**-111 678,55**

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'AVEYRON

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

Date de clôture de l'exercice N : 31/12/2019

Date de clôture de l'exercice N-1 : 31/12/2018

	2019	2018
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
PRODUITS EXCEPTIONNELS sur OPERATIONS de GESTION		
PRODUITS EXCEPTIONNELS sur OPERATIONS en CAPITAL	182 775,86	40 333,16
REPRISES sur PROVISIONS et TRANSFERTS de CHARGES		
TOTAL des PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	**182 775,86**	**40 333,16**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
CHARGES EXCEPTIONNELLES sur OPERATIONS de GESTION		70,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES sur OPERATIONS en CAPITAL	36 601,48	2 486,03
DOTATIONS EXCEP. aux AMORTISSEMENTS et PROVISIONS		
TOTAL des CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**36 601,48**	**2 556,03**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**146 174,38**	**37 777,13**
IMPÔTS SUR LES BENEFICES		
TOTAL DES PRODUITS	**3 606 337,62**	**3 039 239,74**
TOTAL DES CHARGES	**3 405 367,88**	**3 113 141,16**
BENEFICE ou PERTE	**200 969,74**	**-73 901,42**

Annexe

TABLE DES MATIERES

1 Faits caractéristiques

- Généralités, durée et période de l'exercice comptable
- Principaux évènements de l'exercice
- Réalisé par sections analytiques
- Synthèse des journées par centres et types de produits
- Evènements postérieurs à la clôture des comptes

2 Règles et méthodes comptables

- Présentation des comptes
- Principes comptables et méthode de base
- Changements de méthode

3 Informations relatives au bilan

- Actif
  - Tableau des immobilisations et immobilisations financières
  - Immobilisations incorporelles
  - Immobilisations corporelles
  - Crédit-Bail
  - Immobilisations financières
  - Amortissements
  - Evaluation des stocks
  - Créances
  - Produits à recevoir, Charges à payer, Charges et Produits constatés d'avance
- Passif
  - Variation des Capitaux propres
  - Provisions pour risques et charges
  - Engagements en matière de retraite
  - Etat des Dettes et échéances
  - Situation des emprunts et assimilés, échéances à régler

4 Informations relatives au compte de résultat

- Construction du compte de résultat
- Ventilation des produits d'exploitation

1. Faits caractéristiques de l'exercice

Généralités

Les notes et les tableaux, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels. Ils sont présentés en euros.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois, ce dernier coïncide avec l'année civile soit du 1er janvier au 31 décembre.

Le bilan de l'exercice au 31/12/2019 présente un total de 2 850 407.86 euros.

Le compte de résultat de l'année 2019 affiche un total « produits » de 3 606 337.62 euros et un total « charges » de 3 405 367.88 euros. Le résultat de l'exercice présente donc par un excédent de 200 969.74euros.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 19 aout 2020.

Principaux évènements de l'exercice

Aucun évènement marquant ne s'est produit sur la durée de l'exercice.

A souligner tout de même, d'importants produits exceptionnels, grace au dossier « ZRR ».

En effet, les organismes d'intérêt général implantés en ZRR (Zone de Revitalisation Rurale) et ayant leur siège social dans ces zones peuvent, sous certaines conditions, bénéficier d'une exonération de cotisations patronales.

Des arrêtés fixent la liste des communes classées en ZRR.

Rodez, où notre siège social est implanté y était répertorié jusqu'en 2017.

Avec l'appui d'un cabinet spécialisé, nous avons, dans un premier temps demandé un rescrit fiscal aux services des impôts, qui ont confirmé notre statut d'Organisme d'Intérêt Général.

A l'aide de cette reconnaissance, nous avons pu demander à l'URSSAF le remboursement de charges trop versées pour les années 2014 à 2017.

L'URSSAF nous a donc remboursé les sommes de 35 199 € pour 2014, 57 800 € pour 2015, 52 500 € pour 2016, soit un total de 146 300 €, enregistré en produits sur exercices antérieurs.

Le cabinet conseil a été rémunéré à la commission, que nous avons enregistrée en frais sur exercices antérieurs, pour un montant de 34 900 €.

Nous pouvons donc annoncer un revenu exceptionnel d'environ 111 400 € comptabilisé cette année 2019.

Cette intervention participe largement au résultat excédentaire de l'exercice.

Réalisé par sections analytiques

	CHARGES	PRODUITS	RESULTATS
	Réalisés	Réalisés	Réalisés
GENERAUX			
ACTIVITES GENERALES	130 912,17 €	201 669,44 €	70 757,27 €
FAITES EP	2 542,38 €		- 2 542,38 €
CHARGES COMMUNES	4 011,17 €	4 011,17 €	- €
TOTAL SERV. GENERAUX (1)	**137 465,72 €**	**205 680,61 €**	**68 214,89 €**
VIE FEDERATIVE			
ACTIVITES GENERALES	89 424,18 €	97 483,27 €	8 059,09 €
USEP	144 647,24 €	114 647,24 €	- 30 000,00 €
UFOLEP	158 105,02 €	138 105,02 €	- 20 000,00 €
ENFANCE ET CULTURE	10 471,94 €	12 421,30 €	1 949,36 €
LIRE FAIRE LIRE	11 334,27 €	18 637,30 €	7 303,03 €
PRESTATIONS CONV	544 810,45 €	595 515,79 €	50 705,34 €
SERVICES CIVIQUES	28 814,82 €	42 842,45 €	14 027,63 €
PERI SCOLAIRE	9 125,96 €	9 762,83 €	636,87 €
TOTAL VIE FEDERATIVE (2)	**996 733,88 €**	**1 029 415,20 €**	**32 681,32 €**
VACANCES			
ACTIVITES GENERALES	241 565,51 €	241 565,51 €	- €
LAURIERE	930 282,97 €	985 405,07 €	55 122,10 €
LAGUIOLE	134 429,53 €	101 833,28 €	- 32 596,25 €
PONT DE SALARS	691 864,91 €	778 941,71 €	87 076,80 €
PISTE INDIENNE	86 899,37 €	87 596,84 €	697,47 €
MUSIDANSES	58 174,89 €	52 598,59 €	- 5 576,30 €
AVENTURE A CHEVAL	62 407,65 €	59 292,16 €	- 3 115,49 €
	2 205 624,83 €	**2 307 233,16 €**	**101 608,33 €**
PRESTATIONS			
AUTRES PRESTATIONS	15 077,20 €	13 530,87 €	- 1 546,33 €
TOTAL PRESTATIONS (4)	**15 077,20 €**	**13 530,87 €**	**- 1 546,33 €**
FORMATION			
FORMATION BAFA BAFD	50 466,25 €	50 477,78 €	11,53 €
TOTAL FORMATION	**50 466,25 €**	**50 477,78 €**	**11,53 €**
CUMULS (1+2+3+4)	**3 405 367,88 €**	**3 606 337,62 €**	**200 969,74 €**

Synthèse des journées par centre et par type de produits

	Total Jours	Classes	Séj Enf	Sej adapté	Accueil	Repas	Gîtes
LAURIERE							
Réalisé en 2019	**18 180**	6 451	4 977	883	4 720	1 149	
LAGUIOLE							
Réalisé en 2019	**1 826**		1 300		512	14	
PONT DE SALARS							
Réalisé en 2019	**12 480**	925	3 361		7 910	95	189
LE RAJAL							
Réalisé en 2019	**1 859**		1 859				
MUSIDANSES							
Réalisé en 2019	**1 023**		1 023				
AVENTURE A CHEVAL							
Réalisé en 2019	**1 015**		1 015				
TOTAL							
REALISE 2019	***36 383***	*7 376*	*13 535*	*883*	*13 142*	*1 258*	*189*

Evènements postérieurs à la clôture des comptes

« Les états financiers de l'association ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Les activités ont commencé à être affectées par l'épidémie de Covid-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020.

L'association compte tenu du caractère récent de l'épidémie et de la constante évolution des mesures annoncées par le Gouvernement (confinement et aides d'État), n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

À la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration des états financiers 2019 de l'association, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation ».

Egalement, après la date de clôture des comptes, même s'il n'y a pas eu de changement de méthode, il est important de notifier qu'à compter du début de l'année 2020, nous avons créé une nouvelle section analytique, qui porte le numéro « **6100** », intitulée « **MNA Pont de Salars** », afin de comptabiliser les charges et produits inhérents à la nouvelle activité : le centre d'accueil pour Mineurs Non Accompagnés.

2. Règles et méthodes comptables

Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent : le Bilan, le Compte de résultat et l'Annexe.

Principes comptables et méthode de base

Les comptes de l'association sont établis conformément aux règlements 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Fondations et ANC 2016-07 relatif au plan comptable général.
Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements de méthode

Changements de méthode d'évaluation :

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changements de méthode de présentation :

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changements de méthode de comptabilisation :

Aucun changement de méthode de comptabilisation

Dérogation comptable :

Aucune dérogation comptable n'est intervenue au cours de l'exercice.

3. Informations relatives au bilan

Actif

Immobilisations et immobilisations financières au 31/12/2019

	Valeur Brute au début	Acquisitions et vrts de poste à poste	Cessions / Sorties HS / Remboursements	Valeur Brute à la fin
IMMOBILISATIONS INCORPOREL	**57 370,71 €**	**15 956,38 €**	**- €**	**73 327,09 €**
. Frais d'établissement				- €
. Frais de recherche et développement	28 162,06 €			28 162,06 €
. Concessions, brevets et droits similaires	25 048,69 €	1 006,71 €		26 055,40 €
. Fonds commercial				- €
. Autres				- €
. Avances et acomptes	4 159,96 €	14 949,67 €		19 109,63 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLE	**4 141 007,14 €**	**495 358,94 €**	**218 573,06 €**	**4 417 793,02 €**
. Terrains	18 140,81 €			18 140,81 €
. Constructions sur sol propre	182 868,04 €			182 868,04 €
. Constructions sur sol d'autrui	805 908,99 €	211 196,98 €	33 625,24 €	983 480,73 €
. Ins. générales, agencements et aménagements d	1 796 700,83 €	128 544,03 €	17 987,67 €	1 907 257,19 €
. Insatallations techniques, matériel et outillage ir	1 026 596,67 €	62 206,05 €	139 923,84 €	948 878,88 €
. Installations générales, agencements, aménager	- €			- €
. Matériel de transport	239 226,95 €	76 361,04 €	24 666,06 €	290 921,93 €
. Matériel de bureau et informatique, mobilier	71 564,85 €	17 050,84 €	2 370,25 €	86 245,44 €
. Emballages récupérables et divers	- €			- €
. Immobilisations corporelles en cours				- €
. Avances et acomptes				- €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**136 757,76 €**	**6 167,57 €**	**3 166,99 €**	**139 758,34 €**
. Participations évaluées par mise en équivalence				- €
. Autres participations				- €
. Autres titres immobilisés	54 394,00 €			54 394,00 €
. Prêts et autres immobilisations financières	82 363,76 €	6 167,57 €	3 166,99 €	85 364,34 €
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**4 335 135,61 €**	**517 482,89 €**	**221 740,05 €**	**4 630 878,45 €**

Immobilisations incorporelles :
Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.
Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles :
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (méthode des coûts historiques), après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.
Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Crédit-bail :
Aucun bien n'est acquis par l'intermédiaire de ce mode de financement.

Immobilisations financières :

Autres titres immobilisés	54 394,00 €
Prêts et autres immobilisations financières	85 364,34 €
TOTAL	139 758.34 €

Amortissements

Tableau de variations des amortissements et méthode d'amortissement

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, sur la durée de vie estimée des actifs concernés.

Amortissements au 31/12/2019

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE	Amortissements au début	Dotations exercice	Reprises / Sorties	Amortissements à la fin
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**52 414,67 €**	**618,70 €**	**- €**	**53 033,37 €**
. Frais d'établissement				- €
. Frais de recherche et développement	27 604,72 €	352,00 €		27 956,72 €
. Concessions, brevets et droits similaies	24 809,95 €	266,70 €		25 076,65 €
. Fonds commercial				- €
. Autres				- €
. Avances et acomptes				- €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 867 130,69 €**	**181 681,62 €**	**218 573,06 €**	**2 830 239,25 €**
. Terrains	16 953,24 €	91,91 €		17 045,15 €
. Constructions sur sol propre	178 672,64 €	1 480,74 €		180 153,38 €
. Constructions sur sol d'autrui	383 743,10 €	36 828,28 €	33 625,24 €	386 946,14 €
. Ins. générales, agencements et aménagements des constructio	1 161 688,79 €	65 403,68 €	17 987,67 €	1 209 104,80 €
. Insatallations techniques, matériel et outillage industriels	916 694,49 €	40 652,71 €	139 923,84 €	817 423,36 €
. Installations générales, agencements, aménagements divers				- €
. Matériel de transport	145 226,29 €	31 432,30 €	24 666,06 €	151 992,53 €
. Matériel de bureau et informatique, mobilier	64 152,14 €	5 792,00 €	2 370,25 €	67 573,89 €
. Emballages récupérables et divers				- €
TOTAL AMORT. SUR ACTIF IMMOBILISE	**2 919 545,36 €**	**182 300,32 €**	**218 573,06 €**	**2 883 272,62 €**

Aucune reprise exceptionnelle d'amortissement n'a été pratiquée sur l'exercice

Stocks

Tableau des variations des stocks – Année 2019

		TOTAL	ALIMENTATION	PDTS ENTRETIEN	FOUR BUREAU
LAURIERE	SI			- €	- €
	SF	- €	- €	- €	- €
PONT DE SALARS	SI	1 580,41 €	1 287,81 €	292,60 €	- €
	SF	- €	- €	- €	- €
SIEGE	SI	914,41 €	- €	- €	914,41 €
	SF	995,81 €	- €	- €	995,81 €
TOTAUX	SI	2 494,82 €	1 287,81 €	292,60 €	914,41 €
	SF	995,81 €	- €	- €	995,81 €
VARIATION		- 1 499,01 €	- 1 287,81 €	- 292,60 €	81,40 €

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un litige est avéré.

Echéances créances au 31/12/2019

ETAT DES CREANCES	Brut	A 1 an au +	A + d'un an
1. ACTIF IMMOBILISE	**85 364,34**	**3 425,54**	**81 938,80**
. Créances rattachées à des participations	0,00		
. Prêts	84 718,77	3 425,54	81 293,23
. Autes immobilisations Financières	645,57		645,57
2. ACTIF CIRCULANT	**207 583,41**	**207 314,29**	**269,12**
. Clients douteux ou litigieux	41 635,48	41 366,36	269,12
. Autres créances clients	148 211,77	148 211,77	
. Créance représnetative de titres prêtes	0,00		
. Personnel et compte rattachés	0,00		
. Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0,00		
. Impôts sur les bénéfices	0,00		
. Taxe sur la valeurs ajoutée	0,00		
. Autres impôts, taxes et versements assimilés	14 448,00	14 448,00	
. Divers	2 000,00	2 000,00	
. Groupes et associés	0,00		
. Débiteurs divers	1 288,16	1 288,16	
3. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	**23 417,91**	**23 417,91**	
TOTAL DES CREANCES	**316 365,66**	**234 157,74**	**82 207,92**
. Montant des prêts accordés en cours d'exercice	5 522,00		
. Montant des remboursements obtenus en cours d'ex	3 166,99		
. Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir, Charges à payer, Charges et produits constatés d'avance

PRODUITS A RECEVOIR AU 31/12/2019

PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DE L'ACTIF DU BILAN	MONTANT
Autres immobilisations financières	
Organismes clients & usagers : factures à établir	
Autres créances	17736,16
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	**17736,16**

CHARGES A PAYER AU 31/12/2019

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU PASSIF DU BILAN	MONTANT
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits : Intérêts courus non échus	197,43
Fournisseurs : factures à recevoir	63169,68
Dettes fiscales et sociales	173387,59
Autres dettes	3107,22
TOTAL	**239861,92**

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE AU 31/12/2019

	CHARGES	PRODUITS
Charges/Produits d'exploitation	23417,91	120448,62
Charges/Produits financiers		
Charges/Produits exceptionnels		
TOTAL	**23417,91**	**120448,62**

Passif

Variation des capitaux propres

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Fond de dotation générale	1 218 441,39 €			1 218 441,39 €
Fonds de réserves statutaires	173 866,73 €			173 866,73 €
Report à nouveau	- 147 775,33 €	- 73 901,42 €		- 221 676,75 €
Résultat de l'exercice	- 73 901,42 €	274 871,16 €		200 969,74 €
Subventions d'investissement	295 266,82 €	20 000,00 €	25 165,84 €	290 100,98 €
Provisions règlementées				- €
TOTAL	**1 465 898,19 €**	**220 969,74 €**	**25 165,84 €**	**1 661 702,09 €**

Provisions pour risques et charges

Une provision est constatée lorsque trois conditions simultanées sont réunies :

- l'existence d'une obligation légale, réglementaire, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers à la date de clôture,
- une sortie probable ou certaine de ressources, sans contrepartie attendue au moins équivalente,
- une évaluation fiable du montant de l'obligation.

Cette provision est évaluée pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

Principales hypothèses économiques retenues :

L'engagement de retraite est calculé selon la même méthode que les années précédentes. Les principaux paramètres pour la calculer sont :

- Age de départ à la retraite retenu est de 62 ans, quel que soit l'ancienneté
- Taux d'actualisation : 1.5 %
- Taux d'évolution des salaires : 2.4 %
- Pourcentage de survie, rotation…

A ce titre, la provision pour « Indemnités de départ en Retraite » s'élève à la clôture de l'exercice à **179 522 €**.
La provision contient à la fois l'indemnité en principal et les charges sociales patronales.

Provisions au 31/12/2019

	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES				- €
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**227 243,94 €**	**13 840,00 €**	**- €**	**241 083,94 €**
- Provisions pour litiges	61 561,94 €			61 561,94 €
- Provisions pour garanties données aux clients				- €
- Provisions pour pertes sur marchés à terme				- €
- Provisions pour amendes et pénalités				- €
- Autres provisions pour pertes de change				- €
- Provisions pour pensions et obligations similaires	165 682,00 €	13 840,00 €		179 522,00 €
- Provisions pour impôts				- €
- Provisions pour renouvellement des immobilisations				- €
- Provisions pour grosses réparations				- €
- Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				- €
- Autres provisions pour risques et charges				- €
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS	**21 003,32 €**	**40 901,26 €**	**20 269,10 €**	**41 635,48 €**
- Des immobilisations incorporelles				- €
- Des immobilisations corporelles				- €
- Des immobilisations titres mis en équivalence				- €
- Des immobilisations titres de participation				- €
- Des immobilisations autres immobilisations financières				- €
- Sur stocks et en cours				- €
- Sur comptes clients	21 003,32 €	40 901,26 €	20 269,10 €	41 635,48 €
- Autres provisions pour dépréciation				- €
TOTAL DES PROVISIONS	**248 247,26 €**	**54 741,26 €**	**20 269,10 €**	**282 719,42 €**
Dotations et reprises d'exploitation		54 741,26 €	20 269,10 €	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Dettes

Etat et Echéances dettes au 31/12/2019

ETAT DES DETTES	Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
. Emprunts obligataires convertibles	0,00			
. Autres emprunts obligataires	0,00			
. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	388 156,06	82 452,67	212 378,89	93 324,50
. Emprunts et dettes financières divers	0,00			
. Fournisseurs et comptes rattachés	262 522,34	262 522,34		
. Personnel et comptes rattachés	97 728,35	97 728,35		
. Sécurité sociale et autres organismes sociaux	55 057,24	55 057,24		
. Impôts sur les bénéfices	0,00			
.Taxe sur la valeur ajoutée	767,00	767,00		
. Obligations cautionnées	0,00			
. Autres impôts, taxes et assimilés	19 835,00	19 835,00		
. Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,00			
. Groupe et associé	0,00			
. Autres dettes	3 107,22	3 107,22		
. Dette représentative de titres empruntés	0,00			
. Produits constatés d'avance	120 448,62	120 448,62		
TOTAL DETTES ET ASSIMILES	**947 621,83**	**641 918,44**	**212 378,89**	**93 324,50**
. Emprunts souscrits en cours d'exercice				
. Emprunts remboursés en cours d'exercice	87 381,67			
. Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Emprunts

Situation des emprunts et assimilés au 31/12/2019

ORGANISMES EMPRUNT	ANNEE DE L'EMPRUNT	MONTANT DE L'EMPRUNT	DUREE DE L'EMPRUNT ET ANNEE DE FIN	CAPITAL RESTANT DU 31/12/2019	SANS GARANTIE	NANTISSEMENT	CAUTION GARANTIE TIERS
C. EPARGNE 2016	2016	300 000,00 €	7 ans - 2023	154 064,90 €	4 064,90 €	150 000,00 €	
BPO N° 1	2005	230 000,00 €	15 ans - 2020	591,88 €	591,88 €		
BPO N° 3	2015	150 000,00 €	7 ans - 2022	55 751,97 €			55 751,97 €
BPO 2018	2018	206 000,00 €	12 ans - 2030	177 549,88 €	177 549,88 €		
			TOTAL EMPRUNTS	387 958,63 €			
			Découvert bancaire				
			TOTAL BANQUES	387 958,63 €			
			Intérêts courus non échus	197,43 €			
			TOTAL GENERAL	388 156,06 €			

Echéances à régler en 2020

	ECHEANCE ANNUELLE	CAPITAL A REMBOURSER	INTERETS A REGLER
C. EPARGNE 2016	45 251,88 €	43 169,70 €	2 082,18 €
B.P.O. N° 1	593,26 €	591,88 €	1,38 €
B.P.O. N° 3	22 822,92 €	22 000,31 €	822,61 €
B.P.O. 2018	18 278,40 €	16 493,35 €	1 785,05 €
TOTAL EMPRUNTS	**86 946,46 €**	**82 255,24 €**	**4 691,22 €**
TOTAL AUTRES EMPRUNT	**- €**	**- €**	
TOTAL DE L'ANNEE	**86 946,46 €**	**82 255,24 €**	**4 691,22 €**
DECOUVERT BANCAIRE	**- €**		
INTERETS COURUS NON ECHUS	**197,43 €**	197,43 €	
TOTAL GENERAL	**87 143,89 €**	**82 452,67 €**	**4 691,22 €**

4. Informations relatives au compte de résultat

Le compte de résultat contient l'ensemble des charges et des produits de l'exercice comptable écoulé, et permet donc d'apprécier la performance de l'entreprise sur cette période.
Le compte de résultat est construit en plusieurs sous parties qui décrivent la manière dont le résultat s'est constitué :

1. Résultat d'exploitation,
2. Résultat financier,
3. Résultat exceptionnel,
4. Résultat net.

	Charges	Produits	Résultat
Résultat d'exploitation	-3 362 785,08	3 421 483,96	**58 698,88**
Résultat financier	-5 981,32	2 077,80	**-3 903,52**
Résultat exceptionnel	-36 601,48	182 775,86	**146 174,38**
Impots sur les bénéfices	0,00	0,00	**0,00**
Résultat net	**-3 405 367,88**	**3 606 337,62**	**200 969,74**

<u>Ventilation des produits d'exploitation</u>

Les produits d'Exploitation de l'exercice qui s'élèvent à **3 421 483.96 €** se décomposent de la manière suivante :

Production vendue, biens et services	2 662 795.29 €
Subventions d'exploitation	483 937.30 €
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	146 133.74 €
Autres produits	128 617.63 €